

Avancer en matière de responsabilité sociétale grâce à la future norme ISO 26000

- **Mandat :**

L'ISO 26000 est une future norme internationale présentant des lignes directrices relative à la responsabilité sociétale. Cette future norme s'adresse aussi bien aux entreprises qu'à d'autres types d'organisation (association, collectivité territoriale...). Le mandat de travail adopté par l'ISO précise que cette future norme ne doit pas être élaborée dans une optique de certification.

- **Gouvernance du projet :**

Les modalités de travail de l'ISO ont été aménagées afin de garantir la représentation et l'implication à la fois des différentes parties prenantes (6 catégories identifiées : gouvernement, industrie, travailleurs, consommateurs, ONG et enfin service, recherche, support et autres) mais aussi des différentes régions du monde...

Actuellement près de 500 personnes participent directement au niveau international à la préparation de ce texte, représentant 77 pays. Chaque pays ayant ensuite sa propre organisation pour impliquer ses parties prenantes (en France, près de 150 organisations ont été associées jusqu'à présent à l'élaboration de cette future norme, y compris des PME, consommateurs, ONG, pouvoirs publics... notamment grâce à des relais régionaux).

4 groupes linguistiques ont également été mis en place pour permettre de dépasser les barrières de la langue, y compris un réseau francophone.

L'ISO a signé un protocole d'accord avec d'une part l'Organisation Internationale du Travail, qui donne un quasi droit de veto à l'OIT sur le projet de norme, et d'autre part avec le Global Compact, afin de s'assurer de la cohérence de ces différents instruments.

Des organisations comme le Global Reporting Initiative (GRI), ou encore l'Organisation internationale de la francophonie, l'organisation internationale des employeurs (OIE) ou celle des travailleurs (CIS) sont également étroitement associées à la préparation de la future norme.

Des mécanismes de communication ont été mis en place afin d'assurer à la fois la participation la plus large, mais aussi la transparence sur le projet : les documents de travail du groupe ISO sont publiquement accessibles sur Internet.

▪ **Calendrier :**

L'objectif actuel de publication est la fin 2009.

3 versions de projet de travail ont été élaborées jusqu'à présent. La troisième version a été soumise à consultation durant l'été 2007 et a pu faire l'objet d'une traduction française (ci-jointe). Le projet est encore à travailler afin notamment de le synthétiser (85 pages actuellement) et de lui apporter une plus grande cohérence. En effet, le processus de rédaction a conduit à recenser les attentes des différentes parties prenantes et le texte actuel est très riche mais difficilement applicable.

Une prochaine version devrait être en consultation en mars 2008.

▪ **La position de la France dans ce projet :**

La France s'est rapidement positionné comme acteur incontournable sur ce projet, grâce à l'implication des représentants français :

- Pour le gouvernement : C. Brodhag,
- Pour l'Industrie : D. Gauthier (MEDEF)
- Pour les travailleurs: T. Dedieu (CFDT)
- Pour les consommateurs : P. Crubézy (Leolagrange consommation)
- Pour les services supports et autres : D. Saitta, (Caisse régionale assurance maladie Aquitaine) et F.Benseddik (Vigéo)

Les représentants français se sont avant tout battus pour que la future norme ISO 2600 ait un sens et ne soit pas une coquille vide. La France a ainsi obtenu qu'un chapitre de la future norme soit dédié aux "questions centrales de responsabilité sociétale" afin de garantir qu'un certain nombre de thème deviennent incontournables, comme le changement climatique, la lutte contre la corruption, la biodiversité ou la prise en compte des besoins des générations futures.

La France a ensuite obtenu la présidence et le secrétariat du groupe en charge de la rédaction de ce chapitre sur les questions centrales:

Pierre Mazeau, secrétaire du réseau responsabilité sociale du groupe EDF préside ce groupe,

Emilie Brun, Afnor, en assure le secrétariat.

Aujourd'hui les 7 thématiques suivantes ont pu être confirmées comme étant les composantes essentielles de la responsabilité sociétale :

- La gouvernance de l'organisation,
- Les droits de l'homme,
- Les pratiques et relations de travail,
- L'environnement,
- Les bonnes pratiques des affaires (y compris la lutte contre la corruption)
- Les questions relatives aux consommateurs, et
- L'engagement sociétale et l'ancrage territorial